

Réf: Dossier N° 033397

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTO PLUS EXPRESS »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA AKOUEDE, Lot 2993, Ilot
179

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO PLUS EXPRESS »

Objet : IMPORT-EXPORT-VENTE ET LOCATION DE VEHICULES-VENTE DE PIECES DETACHEES-MAINTENANCE AUTO-PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA AKOUEDE, Lot 2993, Ilot 179

Dirigeant(s) : M SYLLA ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04728 du 08/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23512/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

